

*Lettre recommandée*  
**Au Conseil d'Etat valaisan**  
**Par son Président**  
**M. Roberto Schmidt**  
Planta  
1950 Sion

Monsieur le Président du Gouvernement,

Comme vous le savez, le RCV fait des mesures de prévention face au danger sismique une priorité, dans une vision systémique. L'heure tourne et la catastrophe, inéluctable, se rapproche.

Afin de poursuivre notre engagement en faveur de la sécurité cantonale et de ses habitants, nous vous prions de nous transmettre les informations suivantes :

- 1) est-ce que toutes les crèches, les écoles et les centres de formation, cantonaux et communaux, ont fait l'objet d'études parasismiques et ont été adaptés aux normes parasismiques ?

Dans le cas contraire, ce qui semble être avéré, nous vous prions de nous transmettre une liste contenant les informations suivantes :

- 1) la liste des crèches, écoles et centres de formation (communaux et cantonaux) qui n'ont pas été soumis à des études parasismiques ;
- 2) la liste des crèches, écoles et centres de formation (communaux et cantonaux) qui ont fait l'objet d'études parasismiques mais pour lesquels les renforcements nécessaires n'ont pas été effectués ;
- 3) la liste des crèches, écoles et centres de formation qui sont confirmés aux normes parasismiques.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, nos salutations les meilleures.

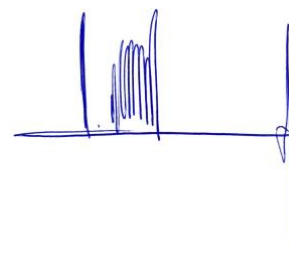
Sion, le 18 novembre 2019

**Pour le Rassemblement Citoyen Valais :**



Jean-Marie Bornet

Co-président, spécialiste en sécurité



Hans-Ruedi von Rickenbach

Co-président régional, architecte ETS